

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 6 février 2017 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

<u>Nombre de délégués titulaires présents</u> : 25/37	L'an deux mille dix-sept et le six du mois de février, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, s'est réuni à la MIFE, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.
<u>Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative</u> : 8	Etaients présents : <u>Délégués titulaires</u> : M. Jean-Marc ABERLENC, M. Stéphane BESSON, M. Daniel BERTIN, Mme Maryvonne BERTHAUD, Mme Christine BOURGEOIS, M. Michel BUGUET, M. Christian CLERC, Mme Michelle LIEVAUX, M. Jean-Michel LONGIN, M. Anthony VADOT, Mme Marie-Madeleine DOREY, Mme Claudette JAILLET, M. Cédric DAUGE, M. Joël CULAS, M. Roger DONGUY, M. Stéphane GROS, Mme Danièle LECUELLE, M. Jean-Marc LEHRE, M. Michel LOUCHE, Mme Jocelyne MICHELIN, M. Michel PUGET, M. Yves RAVET, M. Didier FICHET, Mme Françoise JACQUARD, Mme Jocelyne EUVRARD
<u>Nombre de personnes ayant pris part à la délibération</u> : 33	
<u>Date de la convocation</u> : 30 janvier 2017	<u>Délégués suppléants avec voix délibérative</u> : M. Didier LAURENCY, Mme Stéphanie LEHEIS, Mme Françoise MAITRE, M. Jean-Paul PIRAT, Mme Sylvie FOURMONT, M. Roland SIXDENIER, M. Jean SIMONIN, Mme Martine CHEVALLIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel LONGIN

Délibération n°2017-003 : Elections des Vice-Présidents

- *Vu la délibération n°2014-026 du 19 mai 2014 relative à la détermination du nombre des Vice-Présidents ;*
- *Vu la délibération n°2014-027 du 19 mai 2014 relative aux élections des Vice-Présidents ;*
- *Vu la délibération du 5 janvier 2017 de désignation des délégués au Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne par la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' ;*
- *Vu la délibération du 5 janvier 2017 de désignation des délégués au Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne par la communauté de communes Terres de Bresse ;*
- *Considérant la réunion de bureau du 23 janvier 2017*

M. le Président rappelle que le nombre de Vice-Présidents du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne est de trois ; les résultats des élections procédées le 19 mai 2014 ont été les suivants :

Mme Nadine MOREY 1^{ère} Vice-Présidente

M. Jacques GUITON 2^{ème} Vice-Président

Mme Françoise JACQUARD 3^{ème} Vice-Présidente

Le poste de 1^{ère} Vice-Présidente est devenu vacant suite à la désignation, le 5 janvier 2017, des représentants de la communauté de communes Terres de Bresse.

Mme Nadine MOREY était déléguée au tourisme en lien avec les travaux de l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne ; elle avait également une délégation pour signer tout document comptable et administratif en cas d'absence ou d'empêchement du Président.

L'élection des Vice-Présidents se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Par application du CGCT, M. Jacques GUITON devient 1^{er} Vice-Président et Mme Françoise JACQUARD, deuxième Vice-Présidente.

Election du troisième Vice-Président

M. le Président fait procéder à l'élection à bulletin secret du troisième Vice-Président.

Une seule candidature est proposée, celle de M. Cédric DAUGE.

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 33

Nombre de suffrages déclarés nuls : 2

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 31

Majorité absolue : 16

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre des suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
M. Cédric DAUGE	30	trente

Ont également obtenus :

M. Sébastien JACCUSSE : 1 suffrage

M. Cédric DAUGE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé troisième Vice-Président et a été immédiatement installé.


Certifié exécutoire pour avoir été reçu

à la Sous-préfecture le

et publié, affiché ou notifié le... ..

08 FEV. 2017

08 FEV. 2017


Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

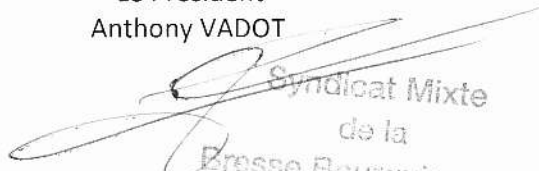
DONT ACTE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT


Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne